



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

26 OCT. 2016

2488

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 26 octobre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet de l'*Espace seniors* à Rumelange.

Dans la mesure où le Centre intégré pour personnes âgées (CIPA) à Rumelange ne répond plus aux besoins actuels, son gestionnaire SERVIOR avait présenté, il y a quelques années, un projet pour transformer l'ancienne maison de retraite en un *Espace seniors*. Un complexe était annoncé qui réunirait en un seul lieu trois formes d'hébergement distinctes. Dans la réponse à la question parlementaire n°2067, Madame la Ministre fait remarquer que « [a]ctuellement, la suite du projet est suspendue du fait qu'il existe des situations litigieuses avec le bureau d'architectes ».

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Madame la Ministre, peut-elle nous renseigner sur l'état actuel de ce dossier ?
- Est-ce que les différends avec le bureau d'architectes ont été réglés ?
- Dans l'affirmative, quand est-ce que la phase de construction va démarrer ?
- Quelle sera la durée probable des travaux de construction ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

25 NOV. 2016

Luxembourg, le 25 novembre 2016

Réf. 2016/ 21780

Dossier suivi par :
Dominique Faber
Tél : 247 86540

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Concerne : question parlementaire n° 2499 de Monsieur le Député Marc Spautz

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe la réponse commune du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et du Ministère du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 2499 de Monsieur le Député Marc Spautz, en vous priant de bien vouloir la transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Corinne CAHEN

Réponse commune de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration et de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 2499 du 26 octobre 2016 de Monsieur le Député Marc Spautz

Dans notre réponse à la question parlementaire n°2067 du 13 mai 2016 de Madame la Députée Sylvie Andrich-Duval et de Monsieur le Député Marc Spautz, nous avons dressé l'état de la situation du projet du futur « Espace Senior » à Rumelange.

Etant donné que depuis cette date il n'y a pas eu d'évolutions dans ce dossier, il ne nous est pas possible d'apporter des réponses plus précises à la question parlementaire sous rubrique.